


PRÉSCOLAIRE				
Frais d'inscription	0 \$			
Frais de garde et d'activités d'éveil <sup>1</sup> : 67,65 \$/jour				
5 jours/semaine	1 420,65 \$/mois			
3 jours/semaine	856,90 \$/mois			
2 jours/semaine	563,75 \$/mois			
Autres frais <sup>2</sup>	5 jours /sem.	3 jours /sem.	2 jours /sem.	
	Matériel d'art	85 \$	70 \$	55 \$
	Sorties scolaires	300 \$	200 \$	150 \$

SERVICES INCLUS
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Immersion anglaise</li> <li>▶ Initiation à l'espagnol</li> <li>▶ Périodes de psychomotricité (tonus musculaire, locomotion et yoga)               <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Ateliers dirigés</li> <li>▶ Matériel pédagogique (chansons en anglais et en espagnol, programmation par thème, listes de mots de vocabulaire, recettes, etc.)</li> </ul> </li> </ul>
SERVICES NON INCLUS
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Tablier d'art</li> <li>▶ Couverture, doudou ou toutou (pour la sieste)</li> <li>▶ Brosse à dents et dentifrice</li> <li>▶ Collations AM/PM et repas du midi</li> </ul>

SERVICE DE GARDE
Les services de garde du matin, du midi et de l'après-midi sont inclus dans les frais de garde et d'activités d'éveil.


NOTE
Remplir le formulaire de paiements préautorisés mensuels.
Reçu pour frais de garde et d'activités d'éveil émis selon les lois en vigueur.
Service de traiteur disponible sur demande.
<b>Nous vous remercions de votre collaboration!</b>


<sup>1</sup> Les frais sont prélevés mensuellement du 1<sup>er</sup> août 2022 au 1<sup>er</sup> juillet 2023. Frais de garde et d'activités d'éveil admissibles à 100 % aux crédits d'impôt. Ouvert à l'année, fermé 2 semaines à Noël.

<sup>2</sup> Ces frais non remboursables sont payables en 2 versements (août 2022 et janvier 2023).